

La réalisation d'une « Visite Energie » en entreprise

Un parcours de professionnalisation pour les chargés de mission et les conseillers environnement des Chambres Consulaires a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre les trois réseaux consulaires (APCA, CCI France, APCMA), leurs organismes de formation respectifs et l'ADEME.

Le parcours de formation a été élaboré pour répondre aux besoins spécifiques des chargés de mission dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, après une analyse de leur métier et de leurs attentes.

Pour plus d'information sur le dispositif global : <http://formation-ademe-interconsulaire.fr>

Le contexte mondial mouvant de l'énergie (coûts, approvisionnement, raréfaction des ressources, etc.) conduit de plus en plus souvent les entreprises à s'interroger sur leurs consommations.

Les conseillers environnement-énergie jouant un rôle d'information et de conseil prépondérant, les chambres consulaires proposent de répondre aux attentes des entreprises par la réalisation d'une visite énergie sur site.

Cette formation a vocation à apporter les compétences nécessaires aux conseillers pour la mise en œuvre de cette prestation et s'appuie sur l'utilisation d'outils supports.

Elle s'inscrit ainsi dans le cadre d'un accompagnement individuel ou lors de la mise en place d'opérations collectives au niveau des chambres de commerce et d'industrie, et des chambres de métiers et de l'artisanat.

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse uniquement :

- aux chargés de mission et conseillers des réseaux des Chambres de Métiers et d'Artisanat et des Chambres de Commerce et d'Industrie
- aux chargés de mission des organisations professionnelles impliqués dans des programmes énergie-environnement avec l'ADEME, si places disponibles

Pré-requis :

Connaissances générales sur la thématique énergie, effet de serre et changement climatique (Cf. Formation interconsulaire : Notions sur l'énergie)

Nombre de participants

9-15 stagiaires

Dates et lieux :

Du 14 au 16 décembre 2015 – PARIS

Horaires :

9h00 – 17h30

Tarif : 1000 euros net de taxe (tarif 2015) comprenant :

- la participation aux journées de formation (nombre de jours prévus dans le programme)
- la documentation complète
- le déjeuner pour la session à Paris

QUELS OBJECTIFS ?

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- Elaborer un premier bilan de la situation énergétique globale de l'entreprise ;
- Identifier des pistes d'actions élémentaires d'économie d'énergie et éventuellement des actions nécessitant un approfondissement par un prestataire spécialisé ;
- sensibiliser l'entreprise pour qu'elle s'engage durablement dans un système de gestion et de suivi de l'énergie pouvant aller vers un vrai management de l'énergie.

Moyens pédagogiques

- Présentation illustrées par des exemples
- Débats et échanges
- Etudes de cas

CONTACT

CCI France - CFDE - 46, Avenue de la Grande Armée - CS 50071 - 75858 PARIS Cedex 17

Responsable du stage : Jan-Erik Starlander
je.starlander@ccifrance.fr – Tél. : 01.40.69.39.05

Contact & inscription : Houria Cheron
h.cheron@ccifrance.fr – Tél. : 01.40.69.37.36

PROGRAMME

- **Présentation de la visite Energie :**
Déroulement d'une « visite-type »
Présentation de l'outil « Eval Energie »
- **Préalable à la visite :**
Présentation des documents à collecter
L'audit facture, approche des contrats de fournitures d'énergie
- **Les différentes étapes de la visite :**
L'entretien avec le chef d'entreprise ;
La collecte d'informations sur site
Analyse des principaux postes d'économies d'énergie
Utilisation de l'outil « Eval Energie »
Analyse, synthèse & préconisations
- **La visite de suivi**
- **Simulation d'une visite énergie**
- **Bilan de la visite**
Echanges sur l'exercice
Révisions de la méthodologie
Préconisations
- **Argumentaire pour l'entreprise**
- **Aides et soutiens financiers**
- **Systèmes de management de l'énergie, norme ISO 50001**

